

MASSIN

Aix 1855.

MEMBRE PERPÉTUEL.

Le Groupe régional de Clermont-Ferrand vient d'éprouver une grande perte en la personne du camarade Massin, membre perpétuel de la Société des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers, ancien président de la Commission régionale, décédé le 30 juin dernier.

Ses obsèques ont eu lieu, le lundi 3 juillet, au milieu d'une très nombreuse assistance. Le deuil était conduit par ses deux fils et les cordons tenus par MM. Roubérol, Chaussegros, Dufraigne et Olier, tous Anciens Élèves et amis du défunt. Un grand nombre d'autres Camarades avaient tenu à accompagner leur ancien et dévoué président, et le Groupe clermontois avait tenu à lui offrir une couronne en signe de reconnaissance.

La couronne de la Société avait été également déposée sur le cercueil de notre malheureux Camarade.

Au cimetière, le camarade Olier, président du Groupe clermontois, a prononcé le discours que nous reproduisons ci-dessous.

DISCOURS DE M. A. OLIER (Aix 1883)

PRÉSIDENT DU GROUPE RÉGIONAL DE CLERMONT-FERRAND.

MESDAMES, MESSIEURS,

Au nom de la Société des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers dont il était membre depuis quarante-deux ans, en celui du Groupe clermontois dont il a été le Président, enfin au nom de ses nombreux amis et au mien, j'ai le pénible devoir de saluer avec émotion la dépouille mortelle de notre noble et regretté camarade Massin.

Né en 1838, à Chalon-sur-Saône, Massin entra en 1855 à l'École nationale d'Arts et Métiers d'Aix, où, malgré de bonnes aptitudes et d'excellentes qualités morales, il n'eut pas la satisfaction de terminer ses études, atteint par une de ces fatalités malheureuses qui frappent trop souvent de nombreux élèves et parfois les plus méritants.

Il débuta donc avant son heure dans l'industrie, et il n'en marcha pas

moins sans défaillance vers le succès, sans se laisser décourager par ce premier revers d'école, d'ailleurs tout à fait immérité.

Successivement : dessinateur au Petit Creusot, agent auxiliaire des Mines, puis garde-mine au Creusot, il passe en la même qualité à Clermont-Ferrand en 1866; là, il est chargé de nombreuses et délicates missions, notamment le captage et l'aménagement des sources de l'établissement thermal du Mont-Dore, l'exécution des fouilles archéologiques au sommet du Puy-de-Dôme et, enfin, des travaux de sondage dont il s'acquitte tout à son honneur.

Entre temps, il avait collaboré à la carte topographique souterraine du bassin houiller de Brassac.

En récompense de ses excellents services, il est nommé en 1878, au contrôle technique des chemins de fer du Nord; en 1889, contrôleur principal des Mines, et, en 1902, sous-ingénieur des Mines.

Mais les occupations administratives ne suffisaient pas à remplir pleinement sa vie. Mutualiste ardent et convaincu, il fut un adhérent de la première heure de la Société amicale et philanthropique de Saône-et-Loire, où ses remarquables qualités lui valurent les titres d'administrateur, puis de vice-président pendant seize ans.

Il fut aussi administrateur puis vice-président de la Chambre consultative des Sociétés de secours mutuels et de retraites du département de la Seine, administrateur de l'Union médicale et pharmaceutique des mêmes Sociétés. Il fut encore membre et président d'autres nombreuses Sociétés, où ses avis et ses conseils étaient des plus écoutés, ainsi qu'en témoignent les multiples distinctions, médailles de bronze, d'argent et d'or de la Mutualité, diplôme d'honneur de l'Union médicale, qui lui furent tour à tour décernés.

La rosette d'officier d'Académie était venue enfin couronner cette vie toute de modestie, de dignité et de dévouement qu'avait été celle de Pierre Massin.

Malgré une santé ébranlée par un effort aussi long et aussi soutenu, Massin ne pouvait se résigner à un repos absolu; et, l'an dernier encore, il avait accepté la présidence de notre Groupe régional clermontois, et tous ses membres ont pu apprécier que l'âge ni la fatigue n'avaient nullement altéré ses admirables facultés.

Nous espérons que la maladie n'aurait pas raison aussi vite d'une organisation aussi forte, quand, hélas, la mort impitoyable est venue le ravir à l'affection de sa chère famille et de ses nombreux amis.

Vous nous quittez, mon cher Massin, mais votre souvenir et votre exemple nous resteront. Votre perte est irréparable, mais s'il est un adoucissement possible à la douleur qu'éprouvent, à votre disparition, et votre digne épouse et vos chers enfants, ils le trouveront dans l'assistance nombreuse et recueillie qui a tenu à vous apporter ses hommages et sa sympathie jusqu'à votre dernière demeure.

Adieu, cher Massin, au revoir.

LA COMMISSION RÉGIONALE.
